

Les étudiants de Hong Kong représentent plus de 20 p. 100 de tous les étudiants d'ici venant de l'Asie-Pacifique, d'où proviennent plus de la moitié des étudiants étrangers au Canada, toutes origines confondues.

C'est là un atout pour le Canada, car en plus d'injecter en moyenne 30 000 dollars par an dans notre économie, ces étudiants deviennent ultérieurement les défenseurs du Canada à Hong Kong. Ils deviennent alors nos points de contact et, dans de nombreux cas, nos partenaires dans l'entreprise privée, l'administration publique, l'éducation, la culture et les médias.

C'est la raison pour laquelle nous voulons tirer profit de notre expérience avec Hong Kong dans ce que certains ont appelé « l'internationalisation de l'éducation » pour promouvoir nos services d'éducation et de formation dans d'autres pays de l'Asie-Pacifique. C'est un thème que le Premier ministre et moi-même développerons lors de notre prochain voyage en Asie du Sud et du Sud-Est, en janvier.

Certes, des questions se posent concernant l'avenir de Hong Kong, qui se prépare à devenir une « zone administrative spéciale » de la Chine en 1997. Hong Kong vient dans les toutes premières pages du programme de notre gouvernement qui doit faire face à deux grands défis. Tout d'abord, il doit veiller à ce que le retour à la souveraineté de la Chine s'y fasse en douceur, pacifiquement et avec harmonie et, ensuite, il doit assurer la continuité durant la transition. Notre gouvernement ne manque aucune occasion de le souligner au gouvernement de Beijing. À ce chapitre, nous nous réjouissons de la récente coopération entre la Grande-Bretagne et la Chine, notamment au sujet du tribunal de dernière instance. Manifestement, les deux parties peuvent concevoir des mesures créatives pour faciliter la transition tout en respectant la déclaration conjointe et les principes des deux pays.

Nous voulons que Hong Kong demeure un acteur de premier plan sur la scène mondiale et l'un des principaux centres de la nouvelle Asie-Pacifique. Les investisseurs et les commerçants ont besoin de cette garantie, comme d'ailleurs la Chine, si elle veut réussir au sein de l'économie mondiale.

Nous voulons que Hong Kong préserve les libertés et les droits fondamentaux de ses citoyens, associés à l'application continue des principes de la primauté du droit qui ont été d'un si grand apport à son développement dans le passé. Encore une fois, l'entente sur la création d'un tribunal de dernière instance, conclue au début de l'été, marque un grand pas dans la bonne direction. Elle permettra d'assurer la continuité de la *common law* de Hong Kong. Les récentes décisions facilitant la transition dans la fonction publique sont aussi d'un bon secours.